

Niveau :	MASTER				année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				M1
Mention :	CULTURES, SOCIETES, ESPACES : MONDES MODERNES ET CONTEMPORAINS				
Spécialité :	HISTOIRE DE L'ART MODERNE				
Volume horaire étudiant :	200 h		h	h	150 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	Travail d'études & de recherches, stage ou projet
					350 h
					cours magistraux

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Bertrand TILLIER Bureau 335A ☎ 03.80.39.57.77 Bertrand.tillier@u-bourgogne.fr Alexandra BALLET alexandra.ballet26@sfr.fr	Scolarité : Estelle PEDEBOSCQ Estelle.pedeboscq@u-bourgogne.fr Bureau 164 ☎ 03 80 39 39 61
Composante(s) de rattachement : UFR Sciences Humaines UFR Lettres, Langues et Communication UFR d'Economie et Gestion UFR Sciences de la terre et de l'Environnement	

Objectifs de la formation et débouchés :

Cette mention regroupe un large ensemble de parcours organisés autour de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la musicologie, de la sociologie et de la géographie. Elle offre aux étudiants du domaine SHS qui souhaitent mieux connaître les sociétés du passé, comme celles du présent, des enseignements et des formations qui croisent les apprentissages disciplinaires et la mise en œuvre d'une véritable interdisciplinarité.

Les parcours en M1 sont organisés autour d'outils communs et d'enseignements spécifiques

Dans la voie recherche du M2, le parcours commun est proposé par l'histoire, l'histoire de l'art, la musicologie et la sociologie. Un autre M2 recherche est offert par la spécialité géographie : Structures et dynamiques spatiales.

Dans la voie M2 professionnelle, quatre formations sont ouvertes : *Archives des XXe et XXIe siècles européens : du papier au numérique* proposée par la spécialité Histoire contemporaine, *Transports, mobilités et environnement*, proposée par la spécialité Géographie, *Management de la sécurité urbaine en France et en Europe* proposée par la spécialité Sociologie, *Pédagogies européennes comparées de la Musique instrumentale et vocale* proposée par la spécialité Musicologie.

■ Objectifs :

Cette spécialité propose une approche interdisciplinaire de l'histoire des mondes modernes (XVIe-XVIIIe siècles). Elle se construit autour de deux disciplines : l'histoire de l'art et l'histoire moderne. L'association permet d'acquérir la maîtrise des techniques nécessaires à l'analyse des sources de toute nature et à l'approfondissement des grands thèmes de la civilisation moderne.

Cette approche s'accomplit dans des perspectives complémentaires, de la dimension locale à l'échelle européenne. Elle privilégie l'analyse des pratiques sociales, des représentations et des discours esthétiques.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Cette formation est destinée aux étudiants qui se destinent à la recherche et à l'enseignement en histoire de l'art et musicologie, ainsi qu'aux métiers de la Culture (archives, bibliothèques, conservatoire du patrimoine, conservatoires).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Cette formation offre des savoirs et des outils aux étudiants se destinant à la préparation du M2 « recherche » en histoire de l'art moderne ainsi qu'à ceux qui s'inscrivent à des concours de la fonction territoriale (métiers du patrimoine).

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **De plein droit :**

Être titulaire de la licence d'histoire de l'art

■ **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :**

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

■ **Droits d'inscription**

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

Le parcours en M1 s'organise autour d'une initiation à la recherche qui donne lieu à l'élaboration d'un mémoire. Trois types d'enseignements sont proposés : des enseignements disciplinaires organisés autour de domaines de recherche, des apprentissages méthodologiques, un choix d'options permettant d'élargir la formation.

A l'issue du M1 les étudiants peuvent choisir la voie recherche de la mention ou une voie professionnelle.

UE transversales : voir <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts /UFR / documentation /UE transversales).

■ **Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :**

SEMESTRE 1

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 - Enseignements fondamentaux (obligatoires)	Société et Culture (XVI ^e -XVIII ^e siècles)	25				25		CT écrit (mini- mémoire)	CT écrit (mini- mémoire)			1
	Histoire de l'art et histoire des idées politiques (XV ^e -XVIII ^e siècles)	25				25		CT écrit 2h	CT Oral			1
	La ville à l'âge classique : genèses et métamorphoses	25				25		CT écrit (mini- mémoire)	CT écrit (mini- mémoire)			1
TOTAL UE		75				75	15					3

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 – Outils	- langue (obligatoire)		25			25	Pas d'ECTS mais conser vable					1
	. Anglais							CC de traduction et d'expression écrite	Oral			
	. Allemand							CT écrit 2 h				
	. Espagnol							oral				
	- 50 h d'enseignement au choix selon parcours :		50			50	Pas d'ECTS mais conser vable					2
. Epistémologie & méthodologie:												

	Analyse des Images	12.5				12.5		CC	Dossier à rendre			
	Représentations de la temporalité	12.5				12.5		CC	oral			
	Représentations sociales	12.5				12.5		CT écrit 1 h (lors du dernier cours)	oral			
	Représentations de l'espace	12.5				12.5		CC	oral			
	. Informatique :											
	Techniques de recherches en SHS : documentation et rédaction de mémoire bibliographique		25			25		CC	oral			
	Statistiques : analyse multivariée		25			25		CC	oral			
	SIG et CAO		25			25		CC	oral			
	Production et gestion de données spatialisées	25				25		CC	oral			
	. Recueil d'information et techniques de documentation:											
	Editions critiques de textes et de documents	25				25		CC	oral			
	Techniques de documentation (archives et images)	12.5				12.5		CC	oral			
	Techniques d'entretien et d'observation	25				25		CT écrit 2 h	oral			
TOTAL UE			75			75	15					3
TOTAL S1			150			150	30					6

SEMESTRE 2

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 – Travail d'études et de Recherches	Mémoire *					150	25	Suivi et soutenance				5
TOTAL UE						150	25					5

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 – Options (deux au choix)	Paléographie moderne	25				25		Contrôle écrit 2 h	Contrôle écrit 2 h			0,5
	Initiation à la recherche en histoire locale et régionale (XVIe-XXe s.)	25				25		CT oral	CT oral			0,5
	Enseignements non validés dans l'UE4 Outils du semestre 1	25				25		Selon dispositions propres à chaque discipline				0,5
	Enseignements disciplinaires non choisis dans la mention, dans une autre mention de ce master, ou d'un autre master (dans la limite de la compatibilité de l'organisation des emplois du temps et des épreuves d'examens et après accord du responsable pédagogique)	25				25						
TOTAL UE		50				50	5					1
TOTAL S2						200	30					6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

* Pour l'UE 1 du 2^{ème} semestre, il est prévu (au S1), une préparation au TER sous forme de mini mémoire dont l'évaluation intervient pour 10% dans la note finale du mémoire.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts /UFR / documentation /référentiel LMD). Les modalités de contrôle des connaissances propre aux M1 de Sciences Humaines et Sociales sont précisées ci-après. Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

● **Sessions d'examen :**

En règle générale, pour les différents parcours M1 de la mention, le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

Première session : Janvier pour le semestre 1 et avril pour le semestre 2

Deuxième session : juin pour le rattrapage des deux semestres.

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant octobre (bureau 164, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage. Quant au directeur de recherches, il est indispensable d'en trouver un avant la fin du mois d'octobre. Il est rappelé que les étudiants qui n'ont plus que le mémoire à soutenir doivent aussi impérativement procéder à l'inscription pédagogique.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre

Si un semestre n'est pas obtenu :

- UE (ou groupe d'enseignements) acquis(e) : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE (ou groupe d'enseignements) non acquis(es) : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre

Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2e session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour l'année suivante si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est \geq à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est \geq à 10/20.

A la demande de l'étudiant, le diplôme de **Maîtrise de « Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes modernes et contemporains »** est délivré au terme de la 1^{ère} année de Master.

Précisions :

REGIME SPECIAL

Pour les étudiants salariés, les modalités de remplacement des épreuves de contrôle continu seront définies par les responsables pédagogiques en fonction de la nature des enseignements.